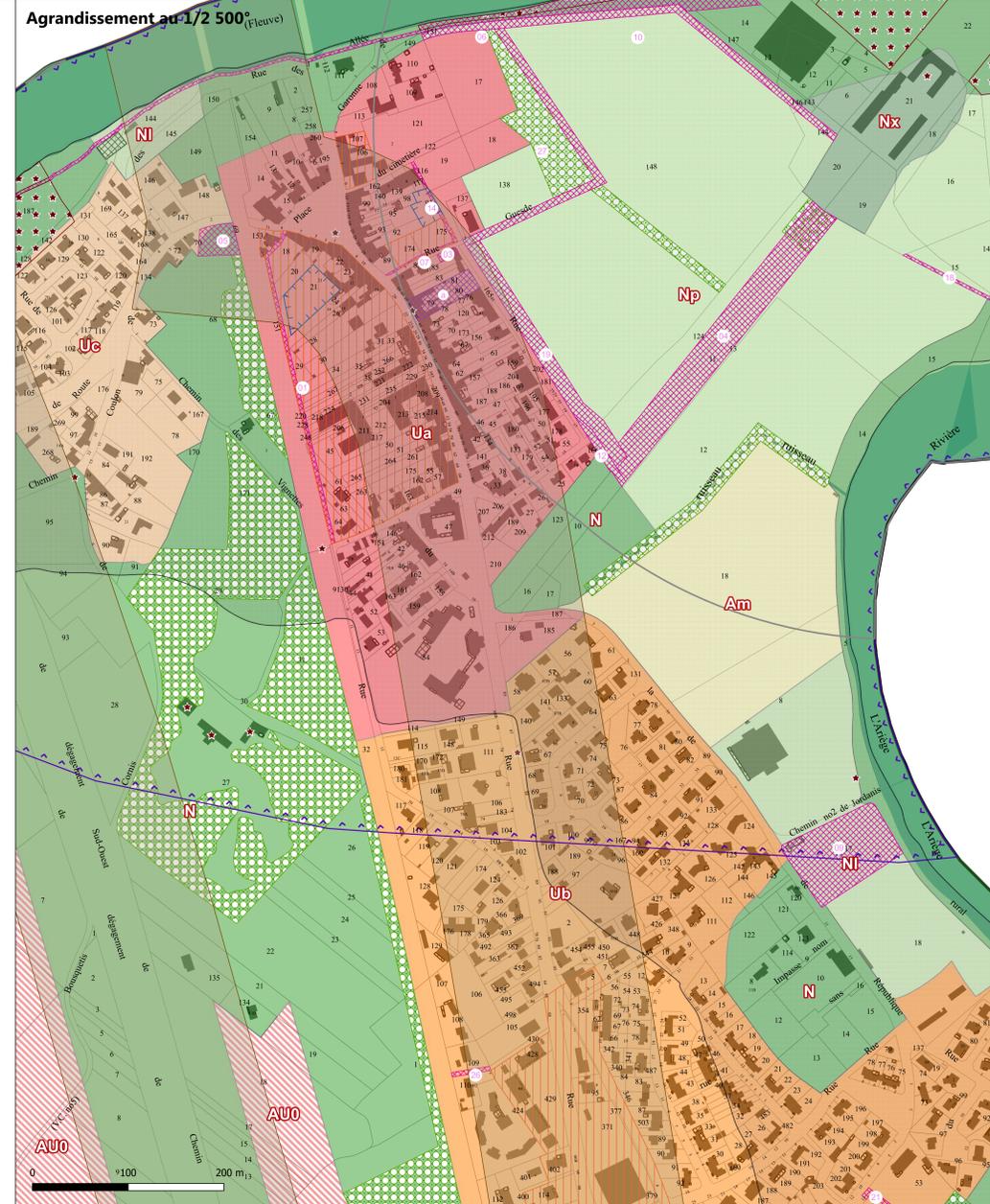
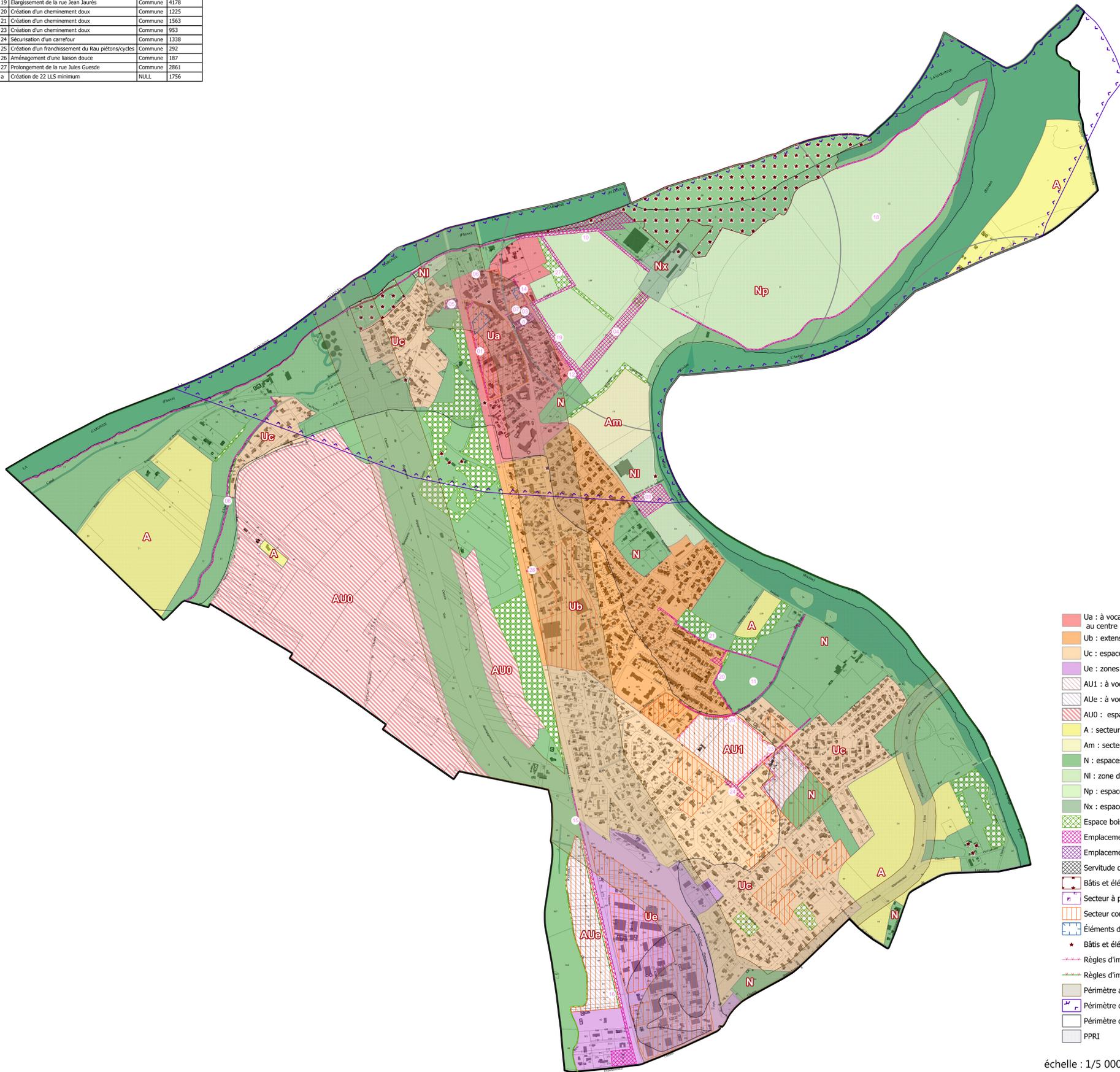


LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Bénéficiaire	Surface (m2)
01	Création d'un cheminement doux	Commune	1391
03	Sécurisation d'un carrefour	Commune	178
04	Création d'une voie publique	Commune	10567
05	Réalisation d'une aire de stationnement	Commune	1243
06	Création d'un cheminement doux	Commune	15702
07	Elargissement de la rue Jules Guesde	Commune	142
08	Création d'un cheminement doux	Commune	2618
09	Installation d'équipements sportifs et de loisirs	Commune	7352
10	Création d'une voie publique et de stationnement	Commune	3757
11	Aménagement d'un cheminement doux	Commune	1848
12	Création d'une liaison piétonne	Commune	600
14	Création d'un cheminement doux	Commune	311
15	Création d'un cheminement doux	Commune	535
16	Création d'une liaison routière	Commune	9327
18	Création d'un cheminement doux	Commune	6390
19	Elargissement de la rue Jean Jaurès	Commune	4178
20	Création d'un cheminement doux	Commune	1225
21	Création d'un cheminement doux	Commune	1563
23	Création d'un cheminement doux	Commune	953
24	Sécurisation d'un carrefour	Commune	1338
25	Création d'un franchissement du Rau piétons/cycles	Commune	292
26	Aménagement d'une liaison douce	Commune	187
27	Prolongement de la rue Jules Guesde	Commune	2861
a	Création de 22 LLS minimum	NULL	1756



- Ua : à vocation mixte avec une dominante d'habitation accompagnée de services à la population correspond au centre historique de la commune
- Ub : extensions du centre historique assurant la mixité urbaine
- Uc : espaces à dominante pavillonnaire
- Ue : zones d'activités
- AU1 : à vocation d'habitat
- AUe : à vocation économique
- AU0 : espaces ayant vocation à être urbanisés à moyen ou long terme par modification du PLU
- A : secteurs à dominante agricole
- Am : secteur agricole dédiée à des activités agricoles diversifiées
- N : espaces naturels et forestiers
- NI : zone dédiée aux activités de tourisme et de loisirs
- Np : espaces d'enjeu environnemental et paysager à préserver de toute construction
- Nx : espace naturel et patrimonial du Château Bertier
- Espace boisé classé
- Emplacement réservé
- Emplacement réservé logement social et mixité sociale
- Servitude de localisation des voies, ouvrages publics, installations d'intérêt général et espaces verts en zone U ou AU
- Bâti et éléments de paysage identifiés au titre de l'article L151-19 du CU
- Secteur à programme de logements mixité sociale
- Secteur comportant des orientations d'aménagement et de programmation (OAP)
- Éléments de continuité écologique et trame verte et bleue (L151-23 du CU)
- Bâti et éléments de paysage identifiés au titre de l'article L151-19 du CU
- Règles d'implantation des constructions de type 2
- Règles d'implantation des constructions de type 1
- Périmètre affecté par un arrêté de classement sonore
- Périmètre d'exposition au bruit de l'aéroport
- Périmètre de protection des monuments historiques (AC1)
- PPRI

échelle : 1/5 000° 0 500 1 000 m

DEPARTEMENT DE LA HAUTE-GARONNE **P.L.U.**
COMMUNE DE PINSAGUEL

Modification du Plan Local d'Urbanisme
 4- Règlement graphique

P.L.U. : Arrêté le
 Approuvé le

Visa
 Date :
 Signature :

16 av. Ch. de Gaulle
 Batiment n°8
 31130 BALMA
 Tél : 05 34 27 62 28
 Fax : 05 34 27 62 21
 paysages@orange.fr